



Feuille de Match Championnat FSGT 2022 / 2023



LE CHAMPIONNAT

(cocher la case correspondante)

Poules FEMININES

- 1F ELITE
 3F PROM. EXC. A
 5F HONNEUR
- 2F EXCELLENCE
 4F PROM. EXC. B

Poules MASCULINES

- 01M ELITE
 05M PROMO. HONNEUR
 09M 2E SERIE
- 02M EXCELLENCE
 06M PROMOTION
 10M 3E SERIE
- 03M PROM. EXCELLENCE
 07M ACC. PROMOTION
- 04M HONNEUR
 08M 1RE SERIE

LE MATCH

(cf. calendrier)

Date du Match : 29/11/2022 Equipes complètes à : 20h Coup d'envoi à : 20h30 Match reporté OUI NON A la demande de : Nom de l'équipe

Lieu : 42 Chemin. de Crépieux-69300 CALUIRE **5** Match inversé OUI NON

AS CALUIRE

5

Vérification des licences OUI NON
Vérification du bordereau OUI NON

8

USVVB 1

EQUIPE RECEVANTE

ARBITRE / CAPITAINE de l'ER

EQUIPE VISITEUSE

N° licence	NOM Prénom des joueurs	N° licence - NOM Prénom	N° licence	NOM Prénom des joueurs
Cap. : 279955	BASSET LIONEL	←	Cap. : 279099	RICHARDIER FRANCK
208171	GAUTHIER JACQUES		181187	RICHARD JOLION
210834	MORISSE BERTRAND		181184	XAVIER LIONEL
279962	MARTIN JC	25	55631364	PIDOLLE ARNAUD
455591	PENET JB	23	410957	CHABOT WILLIAM
55635432	MONNIER GILLES	24	55735186	MOISAN ARNAUD
279953	ARNOULD LAURENT	23	252643	MAS OLIVIER
463917	FIRMIN NICOLAS		901041	THEOLIER SEBASTIEN
952664	PAIXAO VALENTIN			
55783285	CHATELAIN EDDY			
952665	YANEZ LUCAS			
970002	LARQUEY ALEXANDRE			
Lib. 1 : 819000	RIMET STEPHANE			
Lib. 2 : 55651579	NOEL FRANCK			
Mut.1 :				
Poule + équipe *	1	Score FINAL	3	
Mut.2 :				
Poule + équipe *				
Mut.3 :				
Poule + équipe *				

* Mutations en provenance de quelle poule FSGT et quelle équipe du championnat en cours?

LE RESULTAT

Reclamations ou observations et signature

[Signature]

Nom de l'équipe gagnante
USVVB 1

Reclamations ou observations et signature

[Signature]
Equipe visiteuse

Penalités

Le règlement prévoit 0,5 point de pénalité pour les cas suivants.

Non officielle pour le club recevant

Mal remplie et/ou Reçue hors délais à la FSGT pour le club gagnant

Mouvements de joueurs autorisés entre équipes d'un même club / match
Ces mouvements de joueurs sont limités à 3 matchs maximums par joueur sur l'ensemble du championnat.

Un seul joueur en provenance de la poule immédiatement supérieure.

Trois joueurs en provenance de poules inférieures.

Deux joueurs en provenance de la même poule.

Par mail sous 10 jours à : fsgt69006@gmail.com
Par courrier sous 14 jours à : COMITE DU RHONE FSGT
BP58 - 69412 LYON CEDEX 06

Dans les championnats féminins, les joueuses sont soumises aux mêmes règles. En revanche les joueuses participant au championnat masculin peuvent jouer dans une équipe féminine et une équipe mixte, d'un même club ou d'un club différent sans limitation même si ce dernier possède une équipe fille. Cependant il est interdit pour un joueur (se) d'évoluer dans 2 équipes masculines ou féminines FSGT différente du même championnat.